

Demande de modification ou de changement au contrat type de construction Instructions

- Le contrat type de construction qui se trouve sur la page Web du ministère des Transports et de l'Infrastructure (MTI) (https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/mti/appels_contrats.html) est le type de contrat qui doit être utilisé pour tous les travaux de construction adjugés ou sous-traités au nom du GNB.
 -
- Des modifications ou des changements au contrat type de construction peuvent être permis au cas par cas pour tenir compte de circonstances exceptionnelles ou d'exigences de construction particulières.
 -
- Les utilisateurs du GNB du contrat type de construction présenté sur le site Web du MTI mentionné ci-dessus qui souhaitent être autorisés à apporter des modifications ou des changements à ce contrat peuvent le faire en remplissant le formulaire ci-joint et en l'envoyant au directeur de la Gestion de la chaîne d'approvisionnement du MTI à directorscm@gnb.ca.
 -
- Le directeur de la Gestion de la chaîne d'approvisionnement du MTI veillera à ce que votre demande est complétée dans un temps raisonnable.
 -

Don Patterson



Directeur de la gestion de la chaîne d'approvisionnement

30 Novembre 2022